

29^e journée de droit de la santé
13^e journée de l'innovation

Nouvelles technologies dans la santé : entre innovations et sécurité des patient·es

Jeudi 14 septembre 2023

Aula de la Faculté de droit
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}- Mars 26
2000 Neuchâtel

- 8 h 15 Accueil des participant-es**
- 8 h 50 Ouverture de la journée**
Valérie Défago, doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel
- 9 h 00 Présentation des actualités**
Sabrina Burgat, co-directrice de l'IDS, avocate, professeure à l'Université de Neuchâtel
Sandra Hotz, co-directrice de l'IDS, avocate, professeure à l'Université de Neuchâtel
Mélanie Levy, co-directrice de l'IDS, professeure à l'Université de Neuchâtel
Daniel Kraus, directeur du [PI]², avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel
- 10 h 20 Questions du public**
- 10 h 35 Pause**
- 11 h 00 Keynote**
Johan Robert Rochel, co-directeur ethix – lab d'éthique de l'innovation/EPFL
- 11 h 45 Défis de la mise sur le marché de logiciels médicaux**
Intervenante SOPHiA GENETICS, Rolle
Astrid Pilottin, assistante-doctorante à l'IDS et Chaire de droit de l'innovation à l'Université de Neuchâtel
- 12 h 25 Questions du public**
- 12 h 40 Lunch**
- 14 h 00 Nouvelles technologies et institutions (objets connectés et cybersécurité)**
Pascal Tritz, chef du Service biomédical et achats, responsable innovation, Hôpital du Valais, Sion
Jeanne-Pascale Simon, co-chef de l'Unité des affaires juridiques du CHUV, juriste spécialiste, Lausanne
- 14 h 40 Questions du public**
- 14 h 50 Nouvelles technologies et patient-es**
Patrice Hof, secrétaire général, de l'association CARA, Epalinges
Baptiste Hurni, président de la section romande de la Fédération suisse des patient-es, Conseiller national, Neuchâtel
- 15 h 30 Questions du public**
- 15 h 40 Pause**
- 16 h 00 Responsabilité et surveillance**
Olivier Aumaître, avocat au Barreau de Paris – Fondateur de PIPA (PIP Implant World)
Julia Jäkle, membre de la direction élargie, QSS
- 16 h 40 Questions du public**
- 17 h 00 Table ronde**
Avec les intervenantes de la journée
- 18 h 00 Clôture et apéritif**

Finance d'inscription

Comprend les présentations sous format électronique, le repas et la collation durant les pauses

Tarif réduit pour stagiaires (merci de nous faire parvenir un justificatif)

Tarif réduit pour étudiant·es (merci de nous faire parvenir un justificatif)

CHF 300.-

CHF 180.-

CHF 120.-

Délaï d'inscription

4 septembre 2023. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'à cette date. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu au choix

En présentiel

Aula de la Faculté de droit (C46)
Université de Neuchâtel
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

En visioconférence

L'adresse de connexion sera
communiquée par e-mail
à tous les participant·es le
jour précédant le colloque.

Renseignements

Secrétariat - Formation
Université de Neuchâtel
Tél. : 032 718 12 22
droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur
publications-droit.ch

Par e-mail à

Via le bulletin d'inscription à
renvoyer à l'adresse suivante :

**Secrétariat - Formation
Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel**

Je prendrai part à la **journée de droit de la santé et de l'innovation** du 14 septembre 2023 et m'engage à verser la finance d'inscription au plus tard le jour précédant le colloque, au moyen du bulletin de versement qui me sera envoyé à mon adresse e-mail.

Je souhaite participer en : Présentiel Visioconférence

Je prendrai part au repas : Oui Non
 Végétarien

Je prendrai part à l'apéritif : Oui Non

Prénom : _____ Nom : _____

Profession : Stagiaire Etudiant·e

Institution : _____

Adresse de facturation : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. professionnel : _____ E-mail : _____

Date :

Signature :



L'Institut de droit de la santé et la Chaire de droit de l'innovation ont le plaisir de réunir la 29^e journée de droit de la santé et la 13^e journée de l'innovation afin de mettre en lumière l'impact des nouvelles technologies sur le secteur de la santé dans une perspective de créer un dialogue entre les disciplines du droit et celles de la santé. Des spécialistes interviendront en binôme durant cette journée afin de répondre aux questions juridiques, technologiques ou professionnelles survenant dans le cycle de vie des nouvelles technologies et relevant de la santé digitale.

Le programme de cette journée est axé sur les enjeux liés à l'innovation technologique, la sécurité des patient-es et les questions juridiques qui se présentent dans ce contexte.

- Quelles sont les problématiques liées aux différentes étapes de la mise sur le marché des logiciels médicaux, comme la qualification, la classification et l'évaluation de conformité ?
- Quels sont les défis en lien avec les objets connectés dans les hôpitaux ?
- Quels sont les risques associés à l'utilisation de ces technologies et quelles mesures sont prises pour garantir la sécurité des patient-es tout en favorisant l'innovation ?

Du point de vue des droits des patient-es, ces technologies soulèvent des enjeux liés à la protection de la vie privée, de l'accès aux données de santé et du consentement éclairé. Les nouvelles technologies soulèvent également des questions juridiques relatives à la surveillance et la responsabilité en cas de dysfonctionnement de ces outils. La journée se conclut par une table ronde réunissant tout-es les intervenant-es. Cette session permet de synthétiser les différents points de vue et d'aborder les questions soulevées tout au long de la journée.